JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7295088001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7295088001

Cette annonce a été mise en ligne le **22 juin 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **50 - MANCHE**

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte d'avocat signé électroniquement en date du 14/06/2022, enregistré au S.P.F.E. de COUTANCES (50) le 16/06/2022, Dossier 2022 00057662, réf. 5004P04 2022 A 01845, la Société MARRO, SNC au capital social de 10.000 €, ayant son siège social à SAINT SAUVEUR LE VICOMTE (50) 6, Place Auguste Cousin, immatriculée au R.C.S. de CHERBOURG sous le n° 798.256.459, a cédé à la Société SNC HERNANDEZ, SNC au capital social de 10.000 €, ayant son siège social à SAINT SAUVEUR LE VICOMTE (50) 6, Place Auguste Cousin, immatriculée au R.C.S. de CHERBOURG sous le n° 913.599.189, un fonds de commerce de café, jeux, snack et gérance de débit de tabac, sis et exploité à titre d'établissement principal et de seul établissement sous l'enseigne « LE NORMANDY » à SAINT SAUVEUR LE VICOMTE (50) 6, Place Auguste Cousin, pour l'exploitation duquel la Société MARRO est immatriculée au R.C.S. de CHERBOURG sous le n° 798.256.459, moyennant le prix principal de 220.000 €. L'entrée en jouissance est fixée au 16 juin 2022. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et dans les délais légaux au siège du fonds de commerce, soit à SAINT SAUVEUR LE VICOMTE (50) 6, Place Auguste Cousin. La correspondance y afférente sera adressée à la SELARL LLV AVOCAT sis à FLEURY SUR ORNE (14) 41 B, route d'Harcourt - Immeuble la Panacée - BP 30.
Pour unique insertion

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

